

# Extension de garantie Excellence

## Description du service

### Tarif

Le coût annuel de notre extension de garantie Excellence s'élève à 9 % du prix du produit actuellement en vigueur. Camera Dynamics se réserve le droit d'augmenter ou de réduire ce tarif à sa discrétion et sans préavis.

### Période d'extension de garantie

L'extension de garantie peut être achetée par incréments annuels et peut être renouvelée chaque année jusqu'à 6 ans après la date d'achat du produit neuf. Aucune garantie n'est possible au-delà de ce délai.

L'achat d'une extension de garantie de trois (3) ans donne lieu à une remise de 3 % sur le tarif indiqué ci-dessus.

La couverture de l'extension de garantie démarre à la fin de la deuxième année de garantie gratuite. L'achat d'une extension de garantie sur un produit neuf donne automatiquement droit à une garantie gratuite de deux ans. L'extension de garantie Excellence commence ainsi au début de la 3<sup>e</sup> année qui suit la première date d'achat du produit neuf. La durée de l'extension de garantie ne peut pas dépasser la fin de la 6<sup>ème</sup> année qui suit la première date d'achat du produit neuf.

Il est possible de combiner une garantie de 3 ans et une garantie d'1 an pour donner lieu à un paiement total de 4 années d'extension de garantie, à condition que les 4 années s'inscrivent encore dans les 6 premières années d'achat neuf.

### Quand peut-on acquérir une extension de garantie Excellence ?

L'extension de garantie Excellence peut être acquise au point de vente au moment de l'achat du produit neuf.

Cette garantie peut être acquise à tout moment dans les 4 années qui suivent la date du premier achat neuf.

Si la garantie est acquise au-delà des 2 premières années de garantie gratuite, le produit devra être soumis à une "inspection préalable" avant que le contrat d'extension de garantie Excellence ne puisse être accordé.

Le coût de cette inspection dépendra de l'équipement à couvrir, des pièces et de la main d'œuvre nécessaires pour remettre le produit en état de fonctionnement normal.

Toute intervention nécessaire pour remettre le produit en état de fonctionnement normal avant de pouvoir accorder une garantie donnera lieu à l'établissement d'un devis. Le commencement des travaux nécessitera au préalable le consentement écrit du client.

Les frais d'expédition du produit à Camera Dynamics pour l'inspection préalable seront à la charge du client. Les frais de retour du produit vers le pays d'origine du client incomberont à Camera Dynamics. Les produits

peuvent uniquement être renvoyés vers leur pays d'origine, dans ce cas précis vers le Royaume-Uni, la France ou l'Allemagne.

Si le client n'accepte pas le devis, le produit lui sera restitué et aucune garantie ne sera accordée.

### **Description du service**

L'extension de garantie Excellence prolonge notre garantie d'origine gratuite et prend en charge les coûts associés à la réparation des défauts couverts par la garantie, ainsi que la maintenance couverte du produit pour maintenir celui-ci en état de fonctionnement.

L'extension de garantie Excellence couvre tous les défauts de fabrication ainsi que la maintenance nécessaire dans le cadre d'une usure raisonnable. L'usure raisonnable s'applique à toutes les pièces et les mécanismes associés aux performances et au bon fonctionnement de l'équipement mais ne comprend pas l'usure superficielle qui n'a aucun effet sur ces performances.

L'extension de garantie Excellence couvre la réparation ou le remplacement du produit à la seule discrétion de Camera Dynamics.

Les coûts liés à la réexpédition au client d'un produit sous garantie depuis les locaux de Camera Dynamics sont limités au pays d'origine où la garantie a été acquise. Les pays d'origine se limitent au Royaume-Uni, à la France et à l'Allemagne.

Camera Dynamics assumera la responsabilité de tout dégât causé aux éléments garantis survenant pendant le transport depuis les locaux de Camera Dynamics.

À l'issue des opérations de réparation ou d'entretien, nous fournirons au client un certificat de garantie mis à jour, qui comprendra toutes les interventions réalisées dans le cadre de la garantie avec leur date.

### **Exclusions**

L'extension de garantie Excellence n'est pas disponible pour les sociétés de location et les établissements militaires.

L'extension de garantie Excellence ne couvre pas les dégâts occasionnés par une utilisation inappropriée, une entrée d'eau, toute forme de contamination ou un dégât accidentel, quelle qu'en soit la nature.

Les interventions de garantie peuvent uniquement être réalisées par les ingénieurs réparateurs spécialisés de Camera Dynamics.

Tous les frais d'envoi à Camera Dynamics d'un produit sous garantie sont à la charge du client.

Les produits peuvent uniquement être renvoyés vers le pays d'origine dans lequel la garantie a été acquise. Les frais d'expédition vers d'autres destinations restent à la charge du client. Les pays d'origine se limitent au Royaume-Uni, à la France et à l'Allemagne.

Le client assumera la responsabilité de tout dégât causé aux éléments garantis survenant pendant le transport vers les locaux de Camera Dynamics.

### **Début de la garantie**

L'extension de garantie Excellence prendra effet lorsque le paiement aura été prélevé sur le compte du client.

### **Dossier de garantie**

Dans les 2 semaines qui suivent la date d'acquisition de l'extension de garantie Excellence, le client recevra par courrier électronique un dossier de présentation contenant les conditions et modalités, les instructions de demande d'intervention en garantie et le certificat de garantie.

Lors de la vente d'un équipement bénéficiant d'une extension de garantie, le nouveau propriétaire doit renvoyer le certificat de garantie à Camera Dynamics, en indiquant la date de son achat et ses coordonnées complètes afin de procéder au transfert de la garantie.

### **Annulation de garantie**

Les clients conservent le droit d'annuler leur contrat de garantie dans les 45 jours à compter de l'achat, et tout versement effectué à ce titre sera remboursé en intégralité. Cette décision doit être notifiée par écrit à Camera Dynamics. Si une intervention en garantie est demandée au cours de ces 45 jours, le coût de cette intervention sera déduit du prix initial de la garantie et tout coût supplémentaire sera à la charge du client.

Au delà du délai de résiliation de 45 jours, aucune somme réglée en vertu du contrat de garantie ne pourra donner lieu à un remboursement.